

Client n° 241562

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



N°TVA:

FACTURE n° 09226032 du 30/04/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
BON N° 15839546 DU 2/04/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par GREG V/REF: CHANTIER 10624 DEPOT								
324408.01	MEMBRANE STOPVAP 1,50/40ML	59,90	M2		2,07	123,99		
	dont Eco-Contribution					(0,60)		
BON N° 22136737 DU 2/04/25 ENLEVE AG. SALVIAC Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 65074 LAVERCANTIERE								
324408.01	MEMBRANE STOPVAP 1,50/40ML	59,90	M2		2,07	123,99		
	dont Eco-Contribution					(0,60)		
354214.01	IBR KRAFT 260/120-300MM R7,50	46,80	M2		11,26	526,97		
	dont Eco-Contribution					(4,68)		
309606.02	HYBRIS M.31 270/120-125 R4,00-R4,65	12,96	M2		11,01	142,69		
	dont Eco-Contribution					(0,65)		
175268.01	HYBRIS T.31 180/120-205 R6,25-R7,05	43,20	M2		15,35	663,12		
	dont Eco-Contribution					(3,89)		
BON N° 22136751 DU 4/04/25 ENLEVE AG. SALVIAC Signé par DE ARO V/REF: CHANTIER 65074 LAVERCANTIERE								
104144.02	PLACOPLATRE 4PRO 13MM-250/120	60	M2		4,85	291,00		
	dont Eco-Contribution					(6,00)		
BON N° 22136779 DU 7/04/25 ENLEVE AG. SALVIAC Signé par DE ARO								
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 241562

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



N°TVA:

FACTURE n° 09226032 du 30/04/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
354214.01	IBR KRAFT 260/120-300MM R7,50 dont Eco-Contribution	46,80	M2		11,56	541,01 (4,68)		
BON N° 15839876 DU 9/04/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 10624 DEPOT								
757540.01	FILM BATIMENT 200µ 6/25-150M2 OBRA dont Eco-Contribution	1	U		52,52	52,52 (1,42)		
114224.01	ISOCOTON PNX 120/60-200MM R5,25 dont Eco-Contribution	12,96	M2		19,65	254,66 (0,78)		
14087.02	PREGYPLAC DB BA13 270/120 dont Eco-Contribution	19,44	M2		6,67	129,66 (1,94)		
2442.01	PREGYCOLLE 120 -SAC 25KG	1	U		10,26	10,26		
217605.01	PREGYLYS 15 PTR -SAC ENDUIT 25KG	1	U		18,42	18,42		
21398.01	PREGYLYS 35 -SAC ENDUIT 25KG	1	U		18,09	18,09		
BON N° 22136853 DU 16/04/25 ENLEVE AG. SALVIAC Signé par DE ARO V/REF: CHANTIER 65061 CAMPAGNAC								
423539.01	GR 32 PNX KRAFT 135/60-120MM R3,75 dont Eco-Contribution	20,25	M2		10,25	207,56 (1,82)		
732767.01	MEMBRANE VARIO XTRA 1,50/40ML dont Eco-Contribution	119,80	M2		3,73	446,85 (1,20)		
759734.01	ISOCONFORT 35 KR.280/120-220MMR6,25 dont Eco-Contribution	40,32	M2		15,00	604,80 (4,44)		
BON N° 22136861 DU 16/04/25 ENLEVE AG. SALVIAC Signé par DEARO V/REF: CHANTIER 65061 CAMPAGNAC								
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel. CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 241562

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



N°TVA:

FACTURE n° 09226032 du 30/04/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
423539.01	GR 32 PNK KRAFT 135/60-120MM R3,75 dont Eco-Contribution	16,20	M2		10,25	166,05 (1,46)		
354214.01	IBR KRAFT 260/120-300MM R7,50 dont Eco-Contribution	18,72	M2		11,56	216,40 (1,87)		
759734.01	ISOCONFORT 35 KR.280/120-220MMR6,25 dont Eco-Contribution	3,36	M2		15,00	50,40 (0,37)		
BON N° 15840242 DU 17/04/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 65061 CAMPAGNAC								
628925.01	TRAPPE METAL LAQUE BLC 50/50 GYPSO dont Eco-Contribution	2	U		35,99	71,98 (0,06)		
6952.02	PREGYPLAC BA13 250/120 dont Eco-Contribution	105	M2		2,68	281,40 (10,50)		
BON N° 15840243 DU 17/04/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 10624 DEPOT								
59629.01	TRAPPE METAL LAQUEE BLANC 100/100	1	U		241,56	241,56		
BON N° 22136893 DU 22/04/25 ENLEVE AG. SALVIAC Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 65061 CAMPAGNAC								
154956.03	PLACOPLATRE BA13 260/120 dont Eco-Contribution	49,92	M2		2,68	133,79 (4,99)		
423539.01	GR 32 PNK KRAFT 135/60-120MM R3,75 dont Eco-Contribution	32,40	M2		10,25	332,10 (2,92)		
BON N° 15840443 DU 24/04/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED								
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 3

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 241562

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



N°TVA:

FACTURE n° 09226032 du 30/04/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
750547.01	PREGY XS PE BLEU -SEAU 15KG	3	U		24,59	73,77		
BON N° 22136921 DU 24/04/25 ENLEVE AG. SALVIAC Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 65061 CAMPAGNAC								
154956.02	PLACOPLATRE BA13 250/120	15	M2		2,68	40,20		
	dont Eco-Contribution					(1,50)		
154956.03	PLACOPLATRE BA13 260/120	3,12	M2		2,68	8,36		
	dont Eco-Contribution					(0,31)		
BON N° 22136963 DU 29/04/25 ENLEVE AG. SALVIAC Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 10624 DEPOT								
154961.01	PLACOFAM BA13 250/120	3	M2		9,34	28,02		
	dont Eco-Contribution					(0,30)		
154960.01	PLACOMARINE BA13 250/120	6	M2		6,75	40,50		
	dont Eco-Contribution					(0,60)		
	FRAIS FIXES					5,00		
	Total Eco-Contribution					(57,58)		

Veuillez trouver ci-dessous la liste des titulaires de cartes CHAUSSON autorisés à enlever des marchandises sur votre compte.
 Carte N°2921001142088 Alfred DE ARO
 Carte N°2921001141890 Gregory GIRARD

Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
5.845,12	20,00% 1.169,02	7.014,14	31/05/25	L.C.R.	17807 00805 95321897119 23

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 4

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
 Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.